

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA**  
**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**ÉCOLE SECONDAIRE LA CALYPSO**

**PROCÈS-VERBAL**

de la réunion ordinaire du conseil d'établissement  
de l'école secondaire La Calypso  
tenue **le jeudi 2 octobre 2014** à 19 heures  
au local 3040

**PRÉSENTS :**

M<sup>me</sup> Monia Champagne  
M<sup>me</sup> Élise Mayrand  
M<sup>me</sup> Liette Savoie  
M<sup>me</sup> Josianne Séguin  
M. Gérald Cregheur

M<sup>me</sup> Sylvie Comeau  
M. Vincent East  
M. Sylvain Lacroix

M<sup>me</sup> Line Gagnon, directrice (par intérim)  
M<sup>me</sup> Anie Jetté, directrice adjointe (par intérim)

**ABSENTS :**

M<sup>me</sup> Céline Lachance  
M. Jean Duchesne

M<sup>me</sup> Anic Gagnon  
M<sup>me</sup> Lina Gagnon  
M<sup>me</sup> Anik Saumure

**1. OUVERTURE DE LA  
RÉUNION**

Le quorum est atteint. L'assemblée est présidée par  
M<sup>me</sup> Line Gagnon.

Elle souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M<sup>me</sup> Line Gagnon fait la lecture de l'ordre du jour.

CE-0668-2014 IL EST RÉSOLU, sur proposition de  
M<sup>me</sup> Monia Champagne,

QUE l'ordre du jour de cette réunion  
soit et est adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE.

## **3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2014-09-25**

M<sup>me</sup> Line Gagnon fait la lecture du procès-verbal du  
25 septembre 2014.

CE-0669-2014 IL EST RÉSOLU, sur proposition de  
M<sup>me</sup> Liette Savoie,

QUE le procès-verbal du  
25 septembre 2014 soit et est adopté, tel que rédigé;

ADOPTÉE.

## **4. ÉLECTIONS (art.60)**

M<sup>me</sup> Liette Savoie propose M<sup>me</sup> Line Gagnon à titre de  
présidente d'élection et celle-ci accepte.

M<sup>me</sup> Monia Champagne propose M<sup>me</sup> Anie Jetté à titre de  
secrétaire et celle-ci accepte.

### **Élections**

M<sup>me</sup> Line Gagnon donne quelques précisions sur les  
différents postes au sein du conseil d'établissement. Elle  
laisse le droit de parole aux membres concernant leur  
intérêt à occuper les postes disponibles.

#### **4.1 Présidence du CE**

M<sup>me</sup> Elyse Mayrand et M. Gérald Cregheur manifestent  
leur intérêt pour le poste à la présidence du conseil  
d'établissement. Les membres procèdent au vote secret.

Après le dévoilement des bulletins de vote, M. Gérald  
Cregheur est élu à la présidence du conseil  
d'établissement.

#### **4.2 Substitut à la présidence**

M<sup>me</sup> Monia Champagne propose M<sup>me</sup> Élyse Mayrand au  
poste de substitut à la présidence. M<sup>me</sup> Élyse Mayrand  
accepte et est déclarée élue à ce poste.

#### **4.3 Représentant au comité de parents**

M<sup>me</sup> Élyse Mayrand et M. Gérald Cregheur manifestent leur intérêt au poste de représentant au comité de parents. Après discussion, M<sup>me</sup> Élyse Mayrand décline sa candidature et M. Gérald Cregheur est déclaré élu au poste de représentant au comité de parents.

#### **4.4 Substitut du représentant au comité de parents**

M<sup>me</sup> Monia Champagne propose M<sup>me</sup> Élyse Mayrand au poste de substitut du représentant au comité de parents. M<sup>me</sup> Mayrand accepte et est déclarée élue à ce poste.

#### **5. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**

M<sup>me</sup> Line Gagnon rappelle aux membres que la prochaine réunion du conseil d'établissement aura lieu le 21 octobre 2014 à 19 heures, au local 3040 de l'école secondaire La Calypso.

#### **6. CLÔTURE DE LA RÉUNION**

CE-0670-2014 IL EST RÉSOLU, sur proposition de M<sup>me</sup> Sylvain Lacroix, à 19 h 31,

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE.

La présidente d'assemblée,

La secrétaire,

---

Line Gagnon

---

Anie Jetté